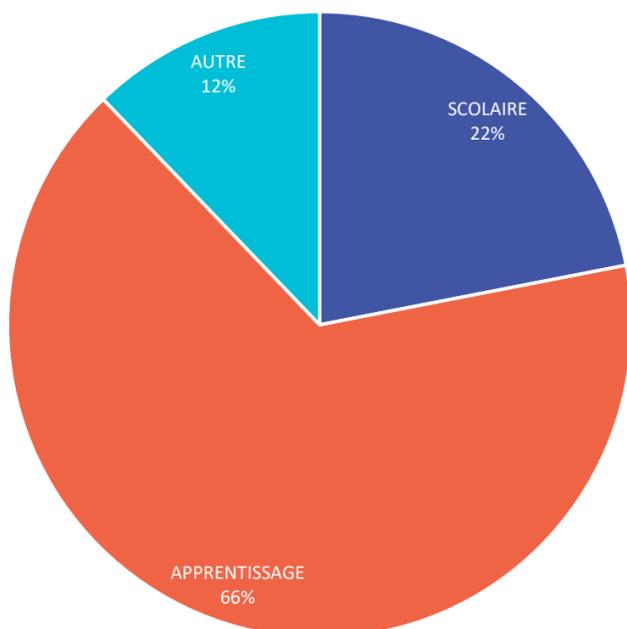




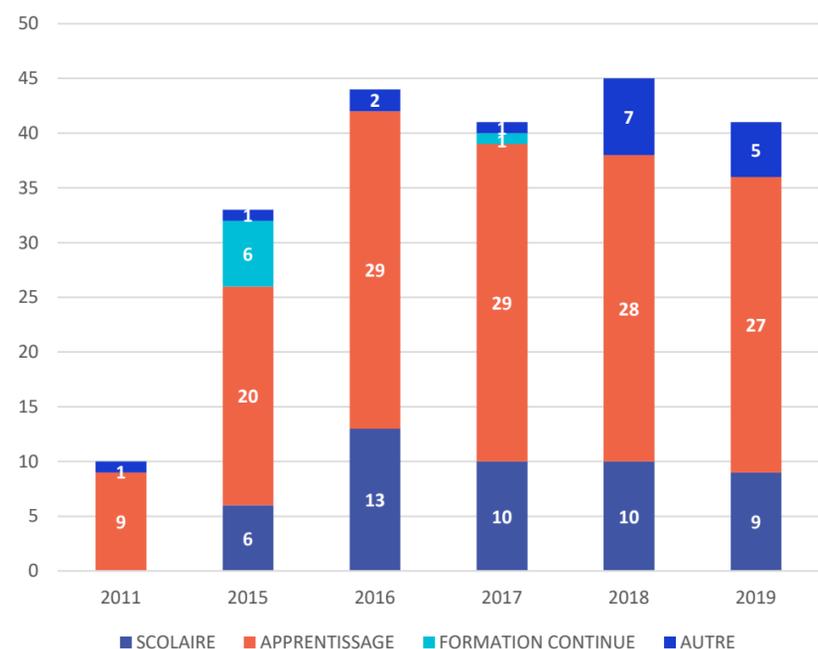
### Effectifs sortant de formation (voie scolaire, apprentissage, formation continue)

- Le diplôme a été créé en 2009. Le nombre de sortants a progressé lentement jusqu'en 2016 et il est relativement stable ces dernières années.
- En 2019, 41 jeunes et adultes ont terminé la formation de Bac Pro Poissonnier écailler traiteur.
- La formation par apprentissage prédomine (66 % des sortants sont issus de cette filière).
- Le diplôme est également préparé par la voie scolaire (22 %).
- Le taux de réussite à l'examen est en moyenne de 70 %.

Bac Pro Poissonnier Écailler Traiteur (2019)  
Répartition des sortants par type de formation

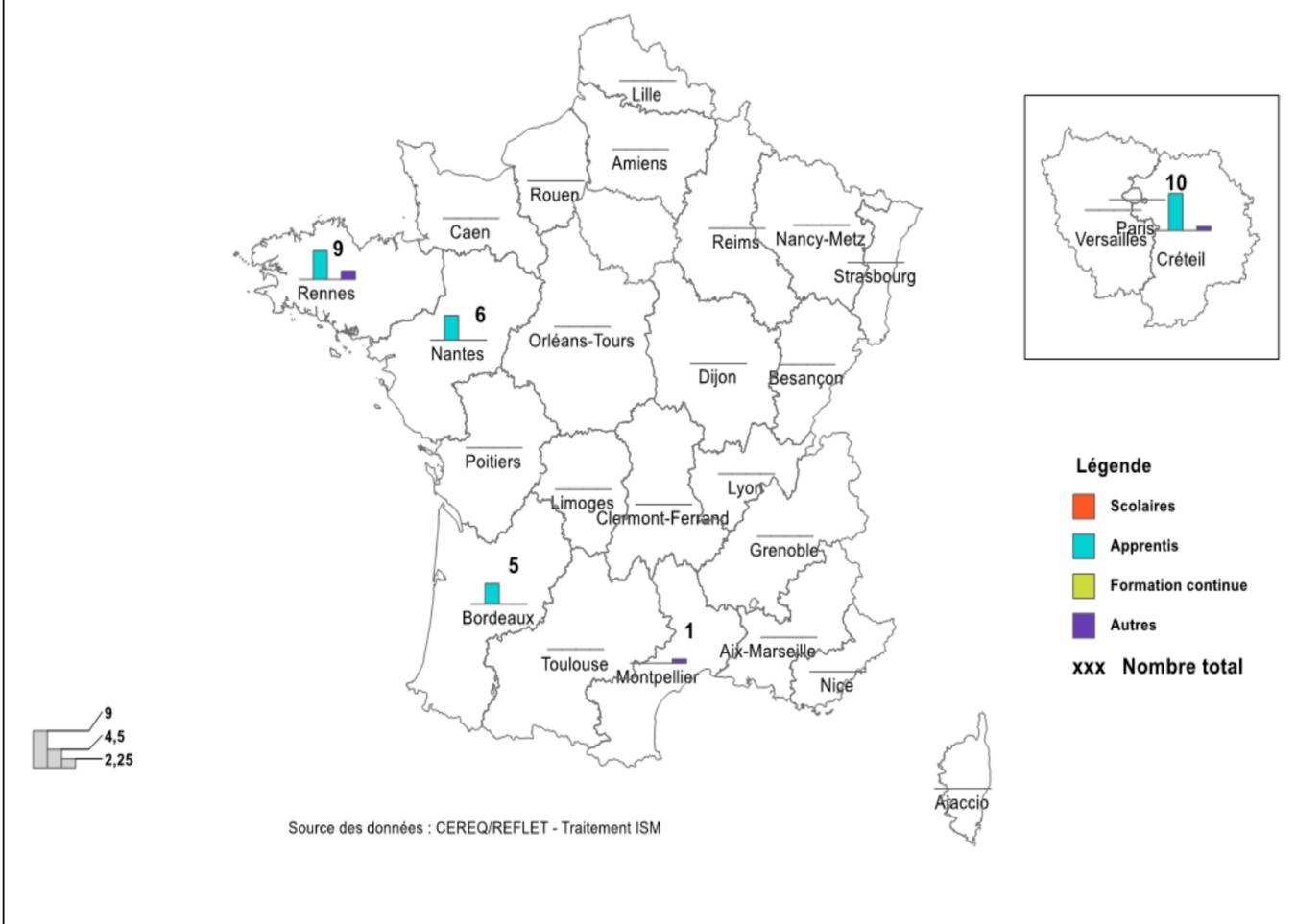


Bac Pro Poissonnier Écailler Traiteur  
Evolution du nombre de sortants

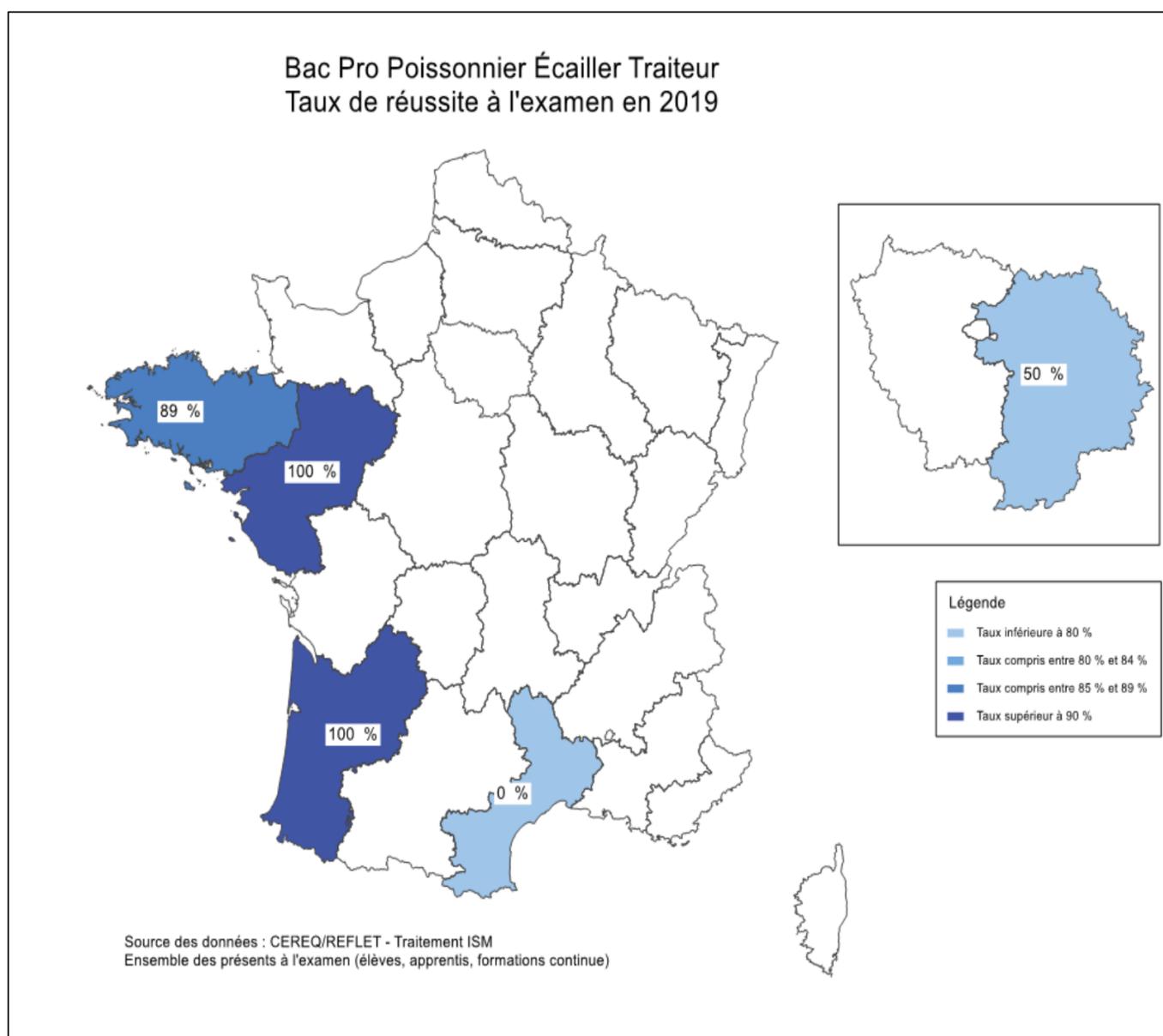


Source : CEREQ Reffet – effectifs présentés aux examens – (\*) Sont comptabilisés dans la catégorie « autres » les candidats libres ou issus d'établissements de formation hors contrat.

### Bac Pro Poissonnier Écailler Traiteur Présents à l'examen par académie (2019)



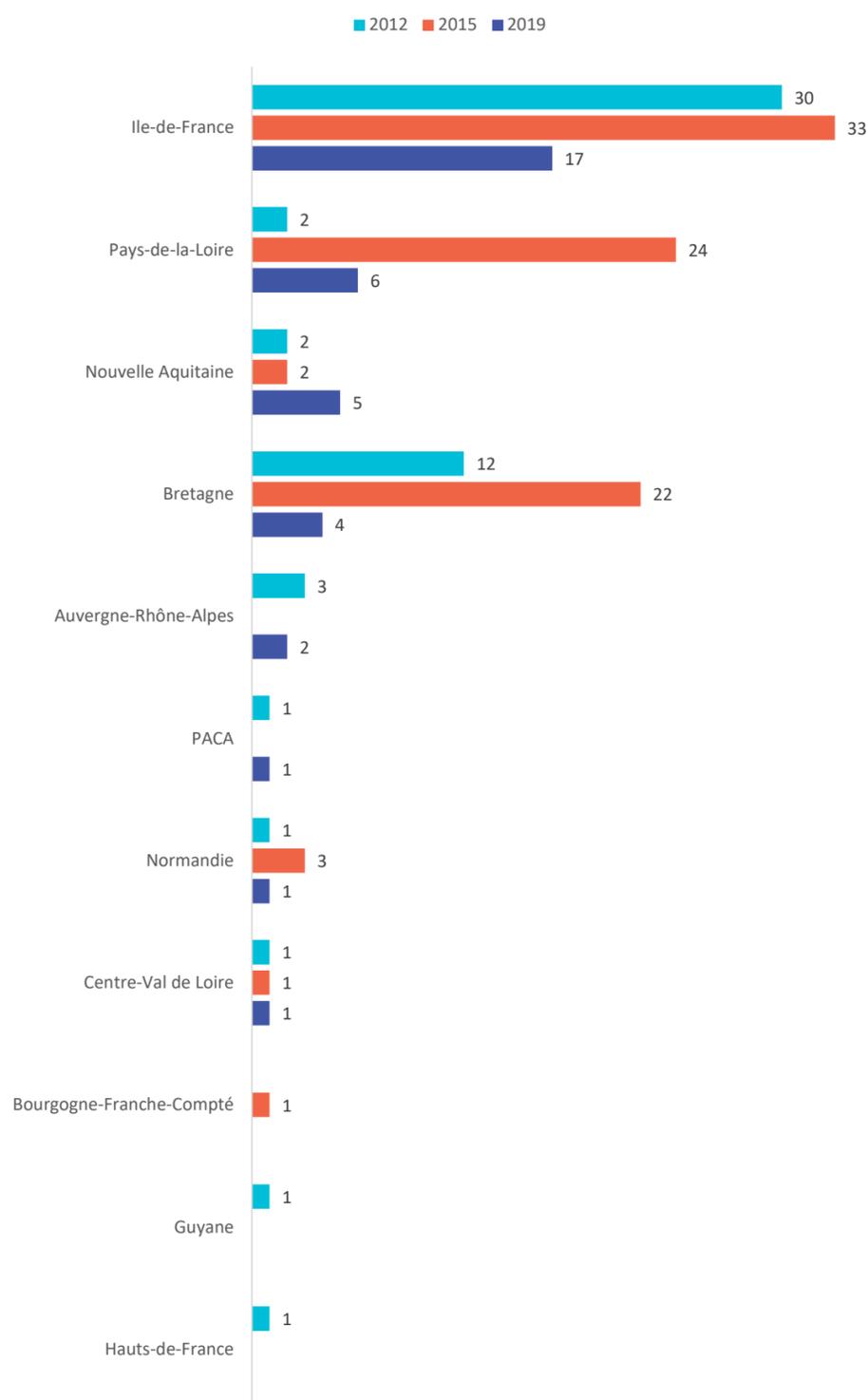
### Bac Pro Poissonnier Écailler Traiteur Taux de réussite à l'examen en 2019



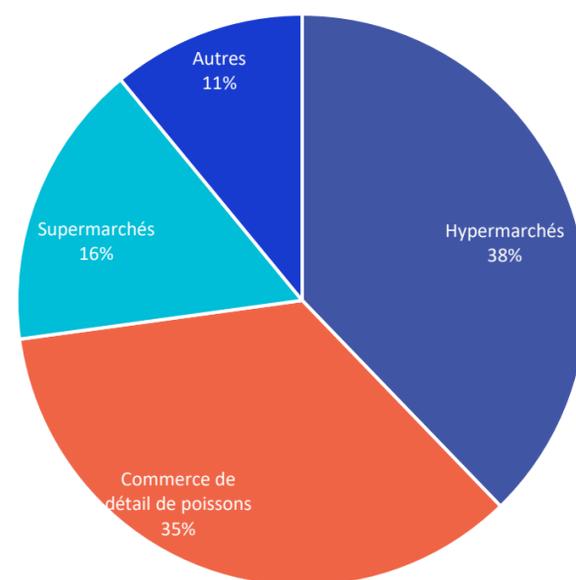
## Les apprentis en formation et leurs entreprises d'accueil

- En 2019/20, un total de 37 apprentis préparaient le diplôme contre 86 en 2015. De 2015 à 2019, les effectifs d'apprentis baissent dans la majorité des régions : on observe une forte baisse en Ile-de-France, Pays de la Loire et Bretagne, qui sont également les régions les plus investies dans la préparation de cette spécialité.
- Les apprentis sont principalement employés dans la grande distribution (54 %) et dans les entreprises de commerce de détail de poissons (4723Z, pour 35 % d'entre eux).
- 59% d'entre eux sont formés dans des entreprises de plus de 20 salariés.

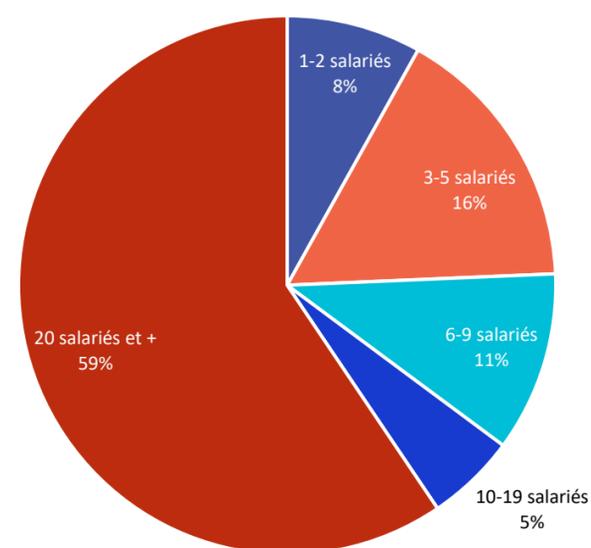
APPRENTIS EN FORMATION PAR REGION SELON LA LOCALISATION DES ENTREPRISES D'ACCUEIL



Bac Pro Poissonnier Écailler Traiteur  
Secteur d'activité des entreprises d'accueil



Bac Pro Poissonnier Écailler Traiteur  
Répartition des apprentis par taille des entreprises d'accueil



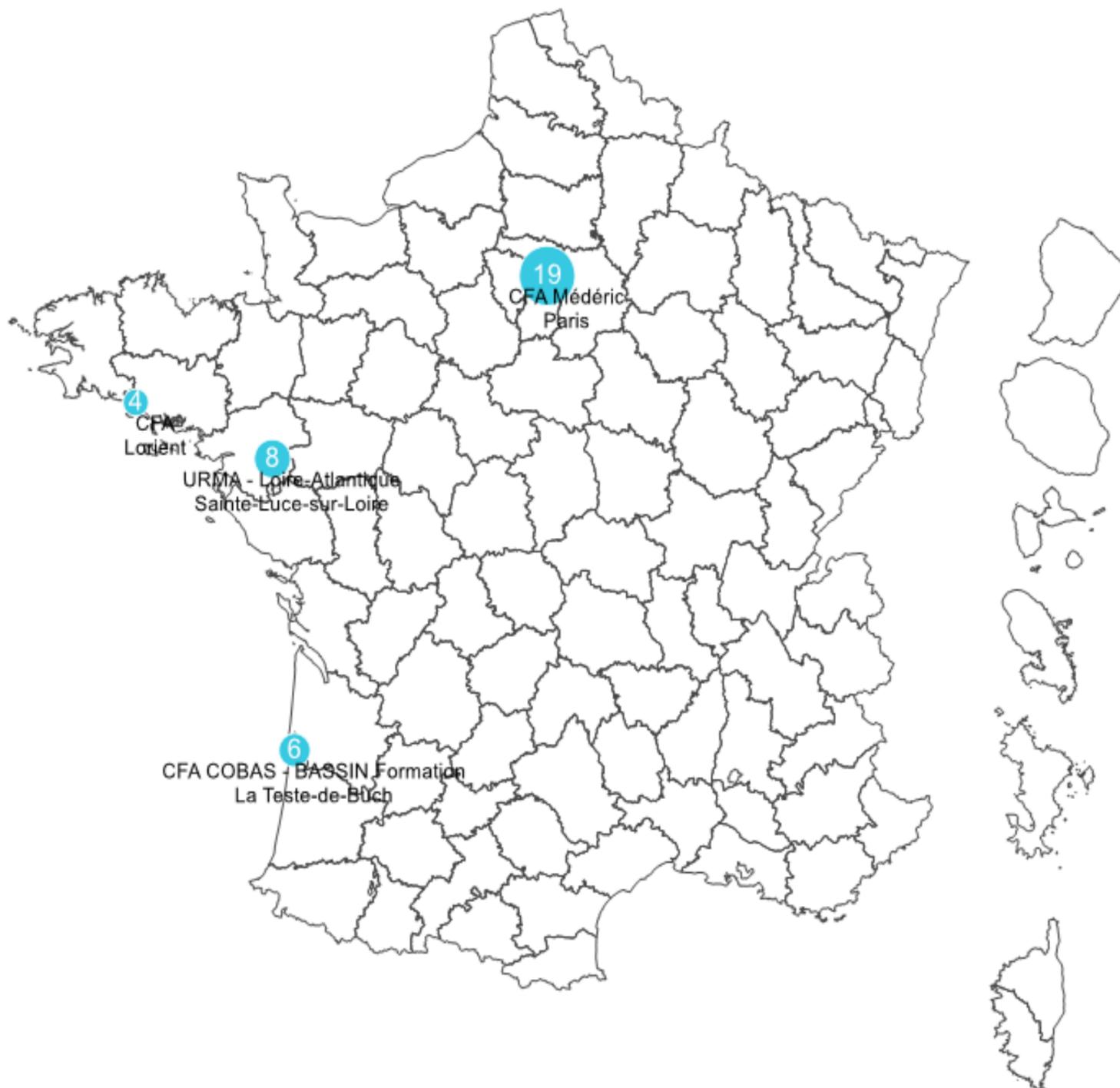
Source : MEN-MESR DEPP/SIFA 2019/20 – Ensemble des apprentis – Traitement ISM

NB : dans ce graphique, les apprentis sont répartis en fonction de la localisation de leur entreprise d'accueil et non pas de leur CFA.

## Formation initiale : cartographie des CFA

- En 2019, 4 CFA préparaient au Bac Pro Poissonnier écailler traiteur :
  - le CFA Médéric à Paris,
  - le CFA de Lorient,
  - Le CFA de La Teste-de-Buch,
  - le CFA de Sainte-Luce-sur-Loire, dont la première promotion a passé son examen en 2016.

### Bac Pro Poissonnier Écailler Traiteur Nombre total d'apprentis formés par CFA en 2019-2020



Source : DEPP/SIFA 2019-2020 - Traitement Institut Supérieur des Métiers

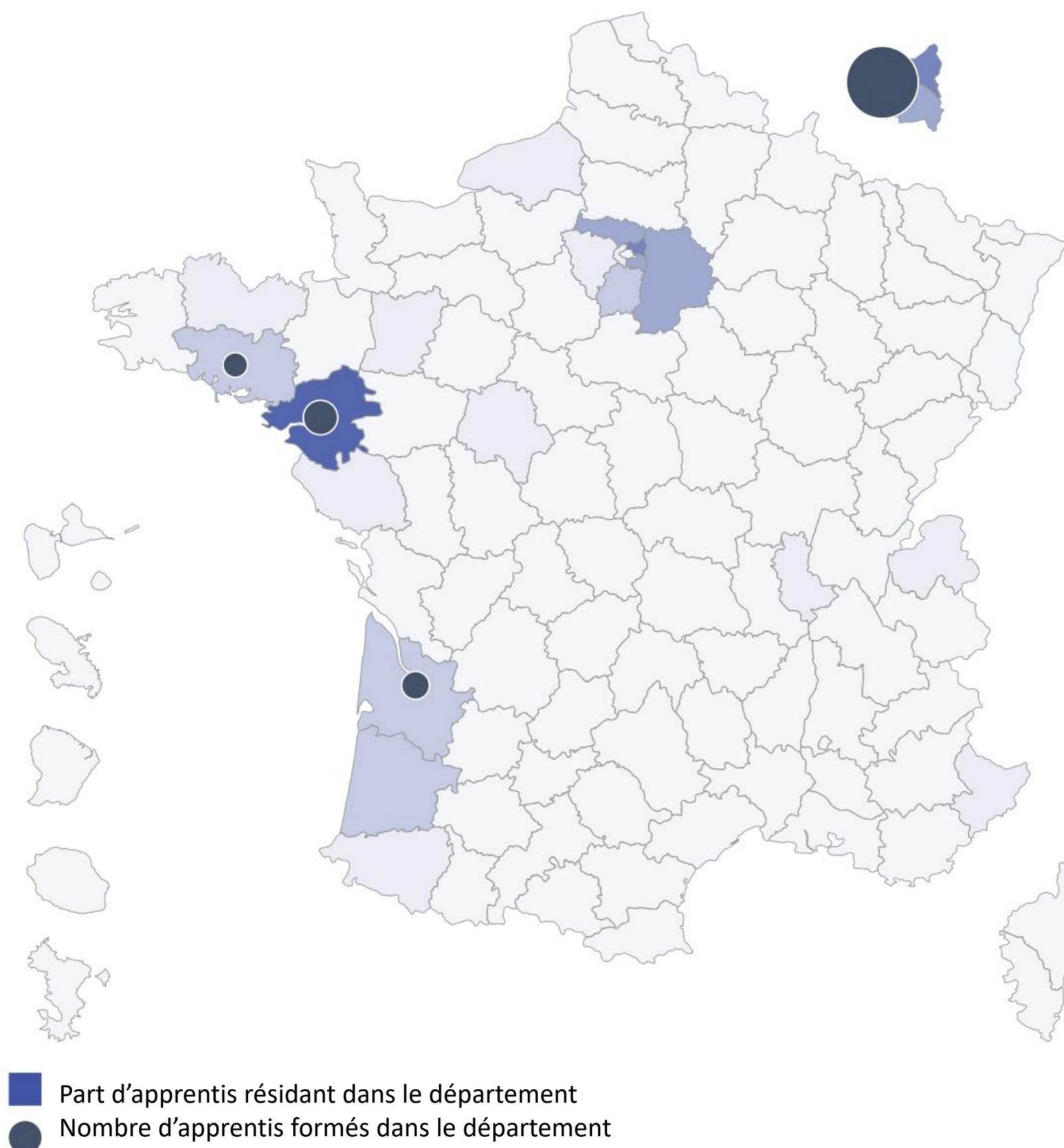
**Avertissement :**

La cartographie est établie à partir de l'enquête DEPP/SIFA 2019/20, à partir des données renseignées par les CFA.

## Origine géographique et mobilité des apprentis

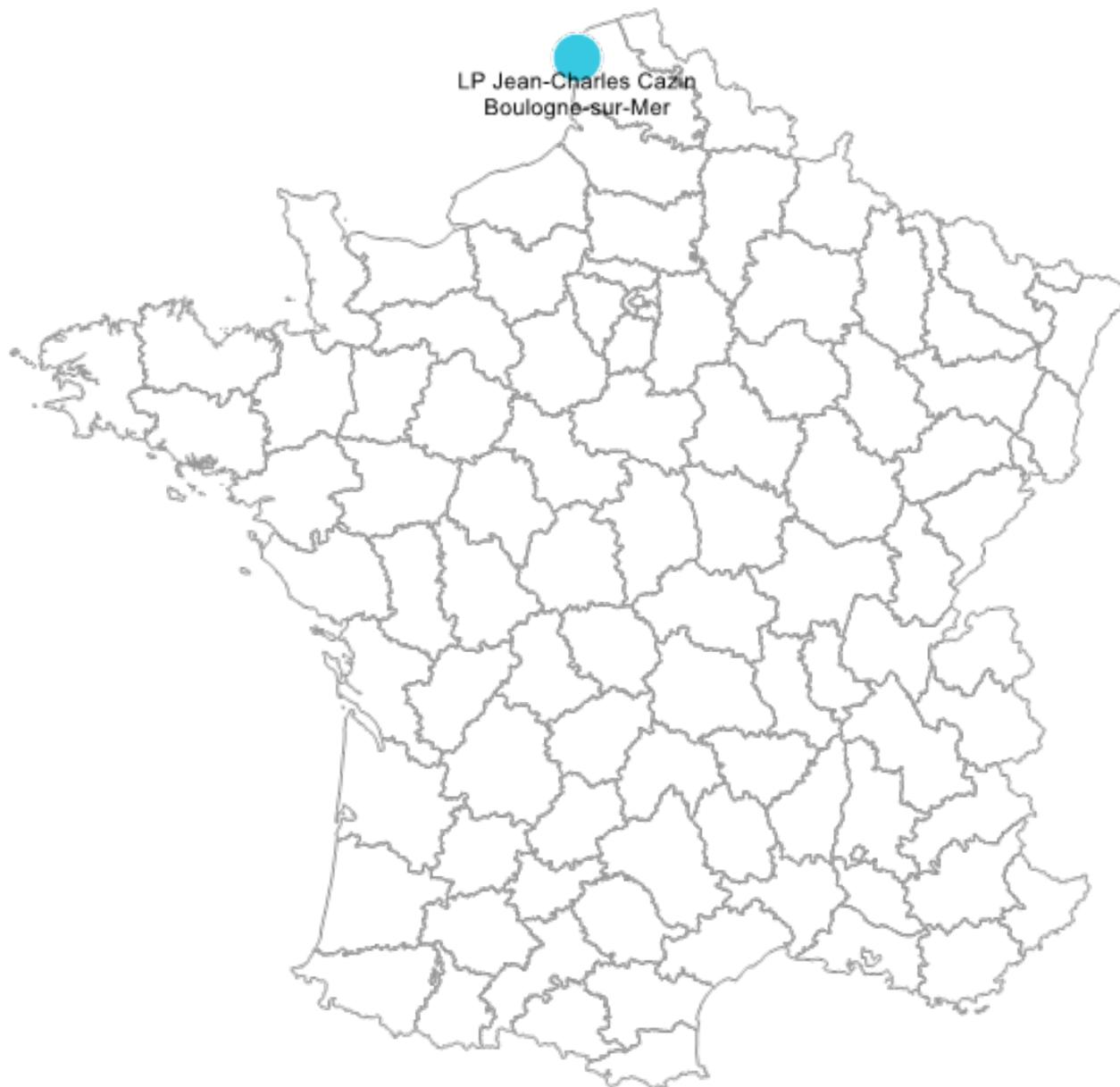
- La mobilité géographique des apprentis est relativement faible. Ils résident ainsi majoritairement en proximité du CFA, dans le même département. En général, il n'y a pas ou peu d'apprentis originaires des départements ne proposant pas cette formation.

### BAC PRO POISSONNIER ÉCAILLER TRAITEUR Provenance (domicile) des apprentis



Source: Institut Supérieur des Métiers, d'après MEN-MESR DEPP, SIFA 2019-2020.

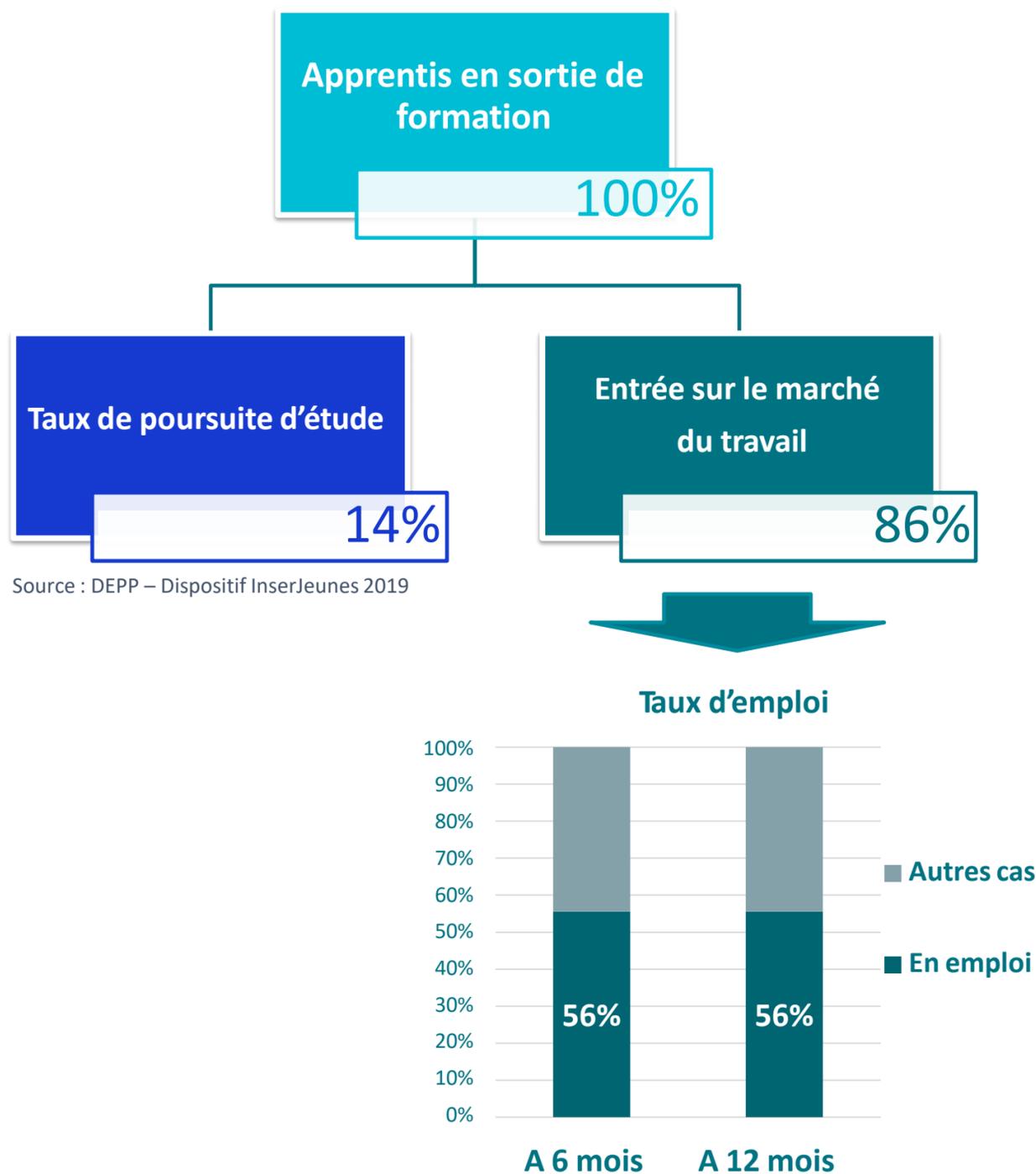
**BAC PRO POISSONNIER ÉCAILLER TRAITEUR**  
Lycée professionnels et autres établissements (hors CFA)  
Préparant au diplôme et répertoriés par l'ONISEP



Source : ONISEP au 31/07/2021 – Traitement ISM

## Poursuite d'étude et insertion dans l'emploi

- A l'issue de leur formation, 14% des anciens apprentis du diplôme poursuivent leur parcours de formation et 86% entrent sur le marché du travail.
- Le taux d'accès à l'emploi six mois après la sortie de formation est de 56%. Ce taux reste stable dans les mois qui suivent.



Cette fiche a été réalisée par la CGAD dans le cadre d'une Convention Cadre de Coopération signée entre le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et l'OPCO EP.